



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS**

**ARRÊTÉ N° 2024/327
du mercredi 9 octobre 2024**

**Relatif à la fermeture temporaire des terrains de Football
du Complexe Sportif Emile Gagneux**

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6,

CONSIDÉRANT la vigilance météorologique orange pluie inondation annoncée en Essonne pour la journée du mercredi 9 octobre 2024, la commune se voit dans l'obligation de fermer les terrains de Football du complexe sportif Emile Gagneux à tout entraînement et match,

SUR proposition du Service des Sports,

A R R Ê T E

ARTICLE 1^{er} : En raison de l'alerte météorologique orange pluie inondation, les terrains de Football du Complexe sportif Emile Gagneux, rue Johnstone Reckitt à RIS-ORANGIS seront fermés à tout entraînement et match à compter du mercredi 9 octobre 2024.

ARTICLE 2 : La fermeture sera levée dès que les conditions météorologiques permettront l'entraînement et match sur les terrains de Football.

ARTICLE 3 : Le service des Sports mettra en place le dispositif nécessaire à la matérialisation du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commissaire de la Police d'Evry-Courcouronnes,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques et de l'Urbanisme,

2024/

et toute autorité administrative et agents de la force publique sont
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent
arrêté.

Fait à Ris-Orangis, le 9 octobre 2024.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire
de cet acte :

Transmis en Préfecture
le : **09 OCT. 2024**

Publié le : **09 OCT. 2024**

Notifié le :

Le présent arrêté peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux
mois à compter de sa
publication et de sa
notification.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

